

# SÉJOUR MONTAGNE Hiver 2025

Enfants  
7 - 12 ans  
Ados  
13 - 16 ans



Une semaine de bonheur au cœur des PYRENEES



- Tu aimes les sports de glisse ?  
Tu rêves de balades en liberté ?  
Viens découvrir les grands espaces de neige dans la douceur des Hautes-Pyrénées au centre de vacances « CHENE ET ROC ».
- A proximité, la station de Peyragudes, avec ses deux versants, offre l'hiver ses courbes généreuses aux skis.  
Pars à la conquête de la poudreuse, sur des pistes conçues pour tous les niveaux.

**Du Vendredi 07 Février au Samedi 15 Février 2025**

Inscriptions :

Centre de Vacances "Chêne et Roc"  
Route de St Lary

Cadéac 65240 ARREAU

Tél : 05 62 40 76 80 – 06 80 84 80 28



Pour en savoir plus :

[www.centre-vacances-pyrenees.com](http://www.centre-vacances-pyrenees.com)

Email : [contact@centre-vacances-pyrenees.com](mailto:contact@centre-vacances-pyrenees.com)



Pour toutes informations complémentaires sur le séjour, [renseignements en Bretagne](#) :

Mr Jean Michel LAE..... Tél : 06 33 33 41 65

Mme Anne CAUDAN..... Tél : 06 83 40 82 31

## Coût :

Prix du séjour : **650€ TTC**

## Ce tarif Forfaitaire comprend :

- L'hébergement en pension complète au centre
- Le voyage aller/retour en car
- La location du matériel
- Les forfaits pour les remontées mécaniques
- Les cours de ski ESF (pour débutants)
- L'assurance rapatriement et évacuation.

## Modalités de règlement :

- Acompte de 200 € à l'inscription. **Le solde (prix du séjour) est exigible un mois avant le départ** (à adresser avec les pièces obligatoires pour constitution du dossier d'inscription)
- Par chèque bancaire à l'ordre de « Association Chêne et Roc (Possibilité de paiement étalée en 4 chèques max)
- Par virement sur demande
- Par chèques vacances (**avec le talon supérieur**)
- Joignez vos bons vacances avec le montant journalier (CAF, MSA)
- Joignez **l'original des attestations** de prise en charge (Services sociaux, CCAS...)



## Constitution du dossier de pré-inscription :

- Joignez-le(s) bulletin(s) d'inscription(s) avec le chèque d'acompte.
- Bons de vacances et autres aides.
- Joignez l'original de l'accord de prise en charge** par l'organisme payeur avec adresse complète et nom de l'interlocuteur (Services sociaux, CCAS, etc....).

## **A mettre dans les valises !!!**

### Pour la montagne absolument

- 1 pantalon ou combinaison de ski imperméable et confortable
- 2 à 3 paires de chaussettes en laine ou bien épaisses
- 1 bonnet
- 2 paires de gants (imperméables et doublés)
- 1 paire de lunettes
- 1 baume à lèvres et 1 crème solaire
- 1 paire de botte fourrées ou chaussures après ski imperméables.

### Pour la vie quotidienne

- 1 drap housse, 1 drap du dessus (ou sac de couchage), 1 housse de traversin pour 1 lit de 90.
- 1 sac pour linge sale.
- Des sous-vêtements pour chaque jour (ss-vêtements, chemises, chaussettes, t-shirts....)
- Pantalons, pulls chauds, survêtement de sport
- Pyjama, linge et affaires de toilette
  
- Tout **le linge** doit être marqué au nom de l'enfant, le Centre de vacances n'est pas responsable du linge perdu. Le linge n'est pas lavé pendant le séjour (sauf incidents...)
- L'argent de poche** : Nous conseillons une somme de 10 à 30 €, selon la durée du séjour pour les petites dépenses personnelles de votre enfant.
- Médicaments** : aucun médicament (ex : doliprane) ne peut être donné aux jeunes sans ordonnance, même si ce dernier ne requiert pas de consultation médicale.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent ou d'objets de valeurs.**

## Constitution du dossier :

*Pièces obligatoires à fournir après réception du courrier de confirmation d'inscription*

1. Certificat de vaccination, ou copie page vaccination du carnet de santé.
2. Certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du ski.
3. Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile" obligatoire (à demander à votre assureur qui vous couvre pour votre logement). Cette assurance couvre votre enfant pour les dommages qu'il pourrait causer à des tiers sur les pistes de ski.

En cas d'effectifs insuffisants 3 semaines avant le départ, l'association se réserve le droit d'annuler le séjour. Les familles seront informées immédiatement et l'acompte remboursé.

## **Horaire Départ**

Landerneau (Pont levant, parking Jean Monnet) .....	19h
Briec Restaurant Chaudron Glazick (Echangeur Kerlez) .....	20h 15
Quimperlé (parking centre Leclerc) .....	21h 10
Vannes (parking centre commercial Carrefour) .....	22h 40
La Roche Bernard (Aire de Marzan) .....	23h 15
Nantes (parking Leclerc Atlantis - St Herblain) .....	0h 30
Niort-La Crèche (péage sortie n°11 sur l'A 83) .....	2h 30
Langon (péage sortie n°3 sur l'A 62) .....	4h 45
Pau (sortie 9.1 sur l'A 64) .....	7h 15
Arrivée Arreau.....	9h 00

## **Horaire Arrivée**

Départ Arreau .....	21h 00
Pau (sortie 9.1 sur l'A 64).....	22h 15
Langon (péage sortie n°3 sur l'A 62).....	0h 15
Niort (péage sortie n°11 sur l'A 83).....	3h 30
Nantes (parking Leclerc Atlantis - St Herblain) .....	5h 15
La Roche Bernard (Aire de Marzan) .....	6h 00
Vannes (parking centre commercial Carrefour).....	6h 45
Quimperlé.....	8h 45
Briec.....	9h 30
Landerneau (Pont levant, parking Av. Jean Monnet).....	10h 15

Friandises, et boissons (**eau minérale uniquement**) sont admises pour passer une meilleure nuit, il est cependant recommandé de prendre son repas avant le départ, l'arrivée sur le site étant prévue pour le petit déjeuner !

Le Centre de vacances "Chêne et Roc" est un **accueil collectif de mineurs** donc **la cigarette est strictement interdite.**

Venir au Centre de Vacances suppose de la part de chacun, un effort... de gentillesse, de participation et d'attention, de respect de l'autre, pour que chacun dans le groupe vive ses vacances et se sente le plus à l'aise possible. Il s'agit de vacances de neige pour s'essayer ou s'initier, du débutant à l'amateur de glisse, pour que chacun en profite à son rythme.

Pour les parents, inscrire son enfant, c'est adhérer à l'association "Chêne et Roc" et être appelé à participer à l'assemblée générale qui aura lieu en fin d'année.